

## Synthèse du débat national sur l'avenir de l'Ecole

Les conseils d'administration des établissements de la cité scolaire lycée/collège ont choisi de débattre sur les questions 1 à 4 « Définir les missions de l'école » le mercredi 10 décembre 2003 : le matin de 9 h à 12 h dans le grand hall du nouveau collège.

Après présentation des animateurs, le débat débute à 9 h 15.

### Question 1 : Quels sont les valeurs de l'Ecole républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

- 1) L'assemblée insiste particulièrement sur les valeurs portées par l'école républicaine :  
La laïcité est conçue comme porteuse : de liberté, de respect, de tolérance et de diversité.
- 2) L'école posée comme lieu d'échanges culturels. On insiste sur la richesse du dialogue qui permet à l'école d'être un « sanctuaire » d'objectivité, lieu où le débat n'évite aucun sujet mais permet de mieux les connaître.
- 3) L'école est conçue comme un moment de passage dans la vie, où s'exercent les possibilités d'égalité des chances par la gratuité de l'accès au savoir et l'obligation scolaire.

### Question 2 : Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Assez curieusement la question de l'Europe n'a pas donné lieu à débat.

- 1) Prépondérance donnée à l'instruction.  
Par ailleurs les programmes sont considérés comme contraignants, trop techniques et trop pointus, ne permettant plus de donner une place à l'Education.  
L'Education est vue comme complémentaire et nécessaire à l'instruction, elle doit prendre en compte les problèmes de société.  
Cette distinction renvoie à une redéfinition des temps d'enseignement scolaire et des choix pour les questions éducatives sur le hors temps scolaire.  
Il faut favoriser le temps de l'éducation à côté du temps de l'instruction en ne demandant pas forcément aux enseignants d'éduquer, mais il faut permettre de redonner leur place d'éducateurs aux parents et à d'autres intervenants : ceci doit faire l'objet d'une politique spécifique et de délégation de moyens.
- 2) Il est constaté que la logique économique « déteint » sur l'apprentissage des savoirs. L'école obligatoire doit être un lieu de culture et d'épanouissement, de préparation à la vie (de culture de l'Être).  
L'école n'est pas un endroit où l'on doit apprendre un métier jusqu'à la fin du collège..
- 3) L'articulation entre les lieux d'école : école primaire, collège, lycée affirme la nécessité d'un socle fondamental d'acquis à l'école primaire et d'un minimum requis pour l'entrée au collège.

### Question 3 : Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?

- 1) La discrimination positive : est vécue très fortement comme honteuse et aberrante à l'école.
- 2) a) Le collège unique n'est plus adapté pour quelques-uns.  
b) Mais pour l'assemblée, majoritairement, le collège unique constitué de classes hétérogènes garantit l'égalité des chances, à partir du moment où des structures permettent de gérer cette hétérogénéité et où des moyens permettent l'organisation de façon adaptée.  
Le rôle du ministère de l'Education Nationale est important dans la production de systèmes d'évaluation.
- 3) Le choix de l'établissement par les familles est souhaitable dès lors qu'il correspond au projet de l'élève mais en aucun cas lorsque les critères de choix reposent sur des à-priori autres que pédagogiques.

### Question 4 : Faut-il partager autrement l'Education entre jeunesse et âge adulte et impliquer d'avantage le monde du travail ?

- 1) La scolarité ne doit pas être allongée.
- 2) Mais la fréquentation scolaire doit prendre en compte : les découvertes du monde professoral. Ceci doit être accompagné d'une revalorisation des métiers (transparence des emplois disponibles et des rémunérations), éléments de lutte contre une orientation par défaut.  
Les stages en entreprises sont posés comme facteur donnant du sens aux apprenants et favorisant une mise en place de parcours adapté.  
Les séquences en entreprises sont signalées comme valorisant les efforts et la continuité de l'effort.
- 3) La formation continue doit être garantie pour développer la relation avec le professionnel (réadaptation – formation aux métiers nouveaux) avec un travail de relation avec les entreprises pour une prospective des métiers et des nouveaux métiers. La formation continue est conçue comme appartenant à l'Education Nationale à l'exclusion de toutes certifications patronales. Les diplômes nationaux sont garantis par l'Etat.  
La formation initiale doit être menée pour tous à son terme normal actuel.  
Par ailleurs une reprise des études doit être favorisée par la mise en place de « passerelles » (classes ouvertes au lycée à tous publics).  
L'Education Nationale pour les diplômes professionnalisants doit s'attacher à conserver une liaison permanente avec le patronat pour adapter le contenu de ces diplômes aux réalités professionnelles.  
En revanche, l'assemblée réfute toute idée de diplôme d'entreprise (financement d'une école par une entreprise) au sein de l'Education Nationale.

## LISTE DES SUJETS PROSPECTIFS

- Redéfinition du temps de l'instruction comme appartenant au professeurs – et du temps d'éducation comme appartenant à un temps partagé entre l'éducation nationale et différents partenaires.
- Pas de discrimination positive à l'école considérée comme une atteinte des missions de la République mais mise en place de structures d'aide et de soutien.
- La formation continue doit travailler en lien avec les organisations patronales.
- La formation initiale devrait comprendre non pas une orientation professionnelle mais une information sur les métiers avec des activités pratiques en termes de programme.

## DEBAT SUR L'ECOLE N°2

SAMEDI 13 DECEMBRE 2003

### **Question N°17**

#### **Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'école ?**

##### PREAMBULE :

L'Assemblée déclare qu'il est important de faire un bilan systématique des expériences précédentes avant toute réforme et de le faire publier.

#### **1. Faut-il réaménager les rythmes scolaires ? si oui, comment ?**

L'Assemblée présente insiste sur la nécessité d'aménager les structures, les modalités d'encadrement, les rythmes scolaires, en fonction des exigences, des apprentissages fondamentaux et des besoins éducatifs des enfants.

#### **2. Faut-il mieux tenir compte des aspirations et de l'expérience des élèves ?**

Il apparaît nécessaire de centrer le développement des questions d'apprentissage de la démocratie sur le fond, et de clarifier la forme.

Le lieu d'apprentissage de la pratique démocratique doit être aussi éclaircie.

Dans cet objectif, les enseignements doivent s'adaptés aux besoins spécifiques des élèves.

L'école doit- elle mieux prendre en compte les problèmes des adolescents et leur bien- être ?

Le développement d'un partenariat

Et éducation nationale, est indispensable pour tous les problèmes liés à l'accompagnement de l'adolescent.

Si la diversité des actions doit être repensée, il est nécessaire d'en compiler les résultats, et de créer dans cet optique une carte de l'accompagnement scolaire.

La fonction des personnels de l'Education Nationale et des parents doit intégré les objectifs de l'accompagnement scolaire notamment en ce qui concerne les adolescents.

#### LISTE DES SUJETS PROSPECTIFS

- Les rythmes scolaires,
- Les problèmes de l'adolescences,
- Les acquisitions et les expériences des élèves,
- Les améliorations des structures,
- La question de la formation de l'encadrement,
- Les transports scolaires,
- Les conditions d'accès des usagers,
- La discontinuité des apprentissages dans les langues entre les structures du primaire, du Collège et du Lycée.